Consommation électrique d'un ménage

En Suisse, la consommation d'électricité d'un ménage affiche 5000 kWh par an en moyenne. Cependant, cette valeur est faussée par le fait que certains bâtiments très énergivores la tirent à la hausse. La consommation d'électricité d'un ménage-type vous offre une comparaison plus précise.

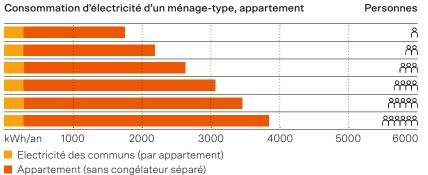
Comment définit-on le ménage-type?

Pourquoi parle-t-on de ménagetype et non de ménage moyen? La raison en est simple: les ménages équipés d'un système électrique servant à chauffer le logement ou à produire l'eau chaude sanitaire consomment beaucoup plus d'énergie et gonflent la consommation d'électricité moyenne. Un ménage-type ne dispose toutefois pas de tels systèmes. Un projet de recherche s'est donc attelé à développer un modèle de calcul pour la consommation d'électricité d'un ménagetype de deux personnes, ce qui

correspond au mode de vie d'environ 30% de la population suisse. Ce modèle fait la distinction entre un appartement dans un immeuble (ci-après «appartement») et une maison individuelle. À nombre d'habitants égal, une maison individuelle affiche en effet une consommation d'électricité entre 20 et 30% supérieure à celle d'un appartement. Cela s'explique par la présence d'appareils ménagers souvent plus grands et d'une technique du bâtiment à entretenir de manière individuelle.

Une étude empirique basée sur ce modèle a mis à jour les valeurs de consommation pour l'année 2019. Ses résultats sont récapitulés ci-après.

Graphique 1: Consommation d'électricité en fonction du logement



Maison individuelle, technique du bâtimentMaison individuelle (avec congélateur séparé)

Comparez votre consommation d'électricité avec celle d'un ménage-type

La qualité de la comparaison dépend pour l'essentiel des données sur lesquelles se fonde le calcul. Notre graphique vous permet de comparer votre consommation annuelle, compte tenu de votre logement et du nombre de personnes y vivant, avec celle d'un ménage-type.



À noter que pour un appartement, les coûts de l'électricité des communs ne sont pas indiqués dans la facture annuelle individuelle, mais dans les frais accessoires.

Comment la consommation d'électricité va-t-elle évoluer?

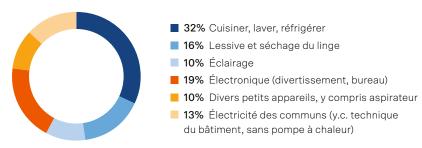
Avec la propagation des voitures et vélos électriques, ou encore des pompes à chaleur, le modèle du ménage-type devra probablement être redéfini pour inclure de nouveaux équipements électriques. On peut donc s'attendre à ce que la consommation d'électricité d'un ménage-type, augmente au cours des prochaines décennies.

Comment la consommation d'électricité se répartit-elle en fonction de son utilisation?

Près de la moitié de l'énergie utilisée par un ménage-type sert à cuisiner, à laver la vaisselle ainsi qu'à faire la lessive et sécher le linge.

Graphique 2: Répartition de la consommation d'électricité d'un ménage-type en 2019

Appartement occupé par deux personnes, 2190 kWh (y compris l'électricité des communs, sans congélateur séparé)



Quels appareils ont-ils été pris en compte dans le calcul de la consommation d'électricité?

La consommation d'électricité a été déterminée sur la base des appareils disponibles dans un ménage-type suisse. Le calcul se fonde sur des appareils dont la catégorie d'efficacité est élevée, sans prendre la plus élevée, et sur un âge de six ans. Pour ce qui est de l'électronique de divertissement et de la bureautique, il se fonde sur les besoins énergétiques d'appareils vieux de trois ans.

Quels sont les appareils qui n'ont pas été pris en compte dans le calcul concernant un ménage-type?

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la consommation d'électricité pour un système électrique servant à chauffer le logement ou à produire l'eau chaude sanitaire n'est pas comprise dans le calcul. Les besoins énergétiques élevés de ces systèmes fausseraient une comparaison avec un ménage-type.

Dans le même ordre d'idée, les appareils plutôt rares dans un ménagetype, comme un aquarium, un lit à eau, un PC gamer fonctionnant 24h/24 ou un humidificateur, n'ont pas non plus été pris en compte.

→ Remarques

La répartition en pourcent des besoins d'électricité par groupe de produits est semblable dans les maisons individuelles et dans les appartements (graphique 2).

La répartition en fonction de la consommation détaillée par groupe d'appareils est indiquée dans le tableau 1. Les maisons individuelles, par exemple, consomment davantage d'électricité pour des congélateurs séparés et pour la technique du bâtiment.

Tableau 1: Comparaison des valeurs de consommation typiques

Catégorie d'appareils	Appartement		Maison individuelle	
	deux personnes kWh/an	+/- une personne kWh/an¹	quatre personnes kWh/an	+/- une personne kWh/an¹
Cuisiner, laver, réfrigérer				
Cuisinière et four, y compris appareils spéciaux, p. ex. machine à café	290	77.5	445	77.5
Lave-vaisselle	210	20	250	20
Réfrigérateur avec ou sans compart. congél.	210	28.5	332	42.5
Congélateur séparé	-	_	320	20
Éclairage	210	52.5	418	74
Lessive et séchage				
Lave-linge	185	53.5	315	62.5
Sèche-linge (pour env. 75% de la lessive)	165	55	287	53.5
Électronique (divertissement et bureau)				
Électronique de divertissement (TV, vidéo, hi-fi, etc.)	235	56.5	410	76
Bureautique (ordinateur, imprimante, modem, etc.)	185	55.5	330	73.5
Div. petits appareils, y compris aspirateur	215	39.5	381	51.5
Électricité des communs (technique du bâtiment, sans pompe à chaleur)	285	-	560	42.5
Total, kWh/an	2190	458.5	4048	593.5

¹ À partir de cinq personnes, la valeur totale est réduite de 50 kWh/an par personne supplémentaire.

→ Remarques

La consommation d'électricité indiquée dans le tableau 1 a été calculée en fonction de la taille du ménage et du type de logement. C'est pourquoi les valeurs rapportées pour les différents appareils peuvent s'écarter fortement des valeurs indiquées sur leurs étiquettes-énergie. La consommation d'énergie pour la lessive dans une maison individuelle occupée par quatre personnes, par exemple, est 70% plus élevée que dans un ménage à deux personnes vivant en appartement.

Dans un appartement, l'électricité pour la technique du bâtiment (éclairage général, pompes à chaleur, ventilateurs, etc.) est généralement comprise dans l'électricité des communs. Elle est enregistrée via un compteur d'électricité séparé et décomptée avec les frais accessoires répartis entre tous les appartements de l'immeuble. C'est un élément dont il faut tenir compte lors d'une comparaison.

SuisseEnergie Office fédéral de l'énergie OFEN Pulverstrasse 13 CH-3063 Ittigen Adresse postale: CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444 infoline.suisseenergie.ch

suisseenergie.ch energieschweiz@bfe.admin.ch twitter.com/energieschweiz